

Les inconvénients des punitions

Les adultes punissent par impuissance, l'enfant le perçoit et perd confiance, ce qui l'insécurise et engendre des comportements déviants

Elles s'adressent aux symptômes et non aux causes des problèmes

Elles déclenchent le circuit du stress et empêchent de réfléchir. L'enfant se souviendra du stress, de la crainte, de la colère, mais pas de ce qui a déclenché la punition.

Elles enseignent la peur du gendarme, mais pas la responsabilité et l'autodiscipline

Elles évitent à l'enfant de faire face aux conséquences naturelles ou logique de ses actes

Elles font honte à l'enfant et bloque le processus sain de culpabilité qui permet la prise de conscience.

Données sous le coup de la colère ou de l'exaspération, elles sont souvent irrationnelles, disproportionnées et sans rapport avec le comportement problème.

Elles altèrent l'attachement et la confiance dans la relation parent-enfant ou adulte-enfant et « vident » le réservoir affectif

Elles éloignent du sentiment de responsabilités
« J'ai payé et je suis exonéré »

L'adulte perd de l'autorité. L'enfant se protégeant par un « je m'en fiche » ou « même pas mal », les punitions devant être de plus en plus sévères